

[Accueil](#) > [Présentation](#) > [Actualités](#) > [Actus Université](#)

Signature de la convention de site entre le CNRS et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche

La convention de site entre le CNRS et l'Université Grenoble Alpes, l'Institut polytechnique de Grenoble, l'Université Savoie Mont Blanc, Sciences Po Grenoble et la Communauté Université Grenoble Alpes a été signée le mardi 12 juin 2018 en présence de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Ce document concrétise un partenariat renouvelé entre le CNRS et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche du site, fondé sur une stratégie scientifique commune développée dans les laboratoires. Il répond à deux objectifs principaux : **explicitier une politique scientifique ambitieuse**, partagée par le CNRS et ses partenaires locaux, et **donner un cadre scientifique et administratif à l'ensemble des structures de recherche ou de service du site**.





*Photo © CNRS Alpes - service communication. De gauche à droite : Jean-Charles Froment, Directeur de Sciences Po Grenoble, Patrick Lévy, Président de l'Université Grenoble Alpes, Antoine Petit, Président directeur général du CNRS, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Lise Dumasy, Présidente de la communauté Université Grenoble Alpes, Pierre Benech, Administrateur général de Grenoble INP, Roman Kossakowski, Vice-Président recherche de l'Université Savoie Mont Blanc, représentant Denis Varaschin, Président de l'Université Savoie Mont Blanc.*

Au niveau national, plus de 90 % des laboratoires CNRS sont gérés en co-tutelle avec des partenaires, la plupart du temps des universités ou des grandes écoles. A l'échelle du sillon alpin, le CNRS gère plus de 85 unités de recherche ou de service, dont la quasi-totalité en partenariat avec au moins un établissement d'enseignement supérieur et de recherche.

Par cette convention, les signataires convergent vers les mêmes objectifs : le renforcement de leurs secteurs d'excellence, l'émergence de nouvelles thématiques par une approche interdisciplinaire, une valorisation socioéconomique concertée des avancées scientifiques ou encore le renforcement des collaborations internationales. De plus, cette convention engage les partenaires à veiller à une bonne articulation de leurs actions avec celles d'autres organismes (Inria, Inserm...) et celles des collectivités territoriales, dont la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les signataires de la convention sont :

Antoine Petit, Président directeur général du CNRS  
Patrick Lévy, Président de l'Université Grenoble Alpes  
Pierre Benech, Administrateur général de Grenoble INP  
Roman Kossakowski, Vice-Président recherche de l'Université Savoie Mont-Blanc, représentant Denis Varaschin,  
Président  
Jean-Charles Froment, Directeur de Sciences Po Grenoble  
Lise Dumasy, Présidente de la communauté Université Grenoble Alpes

Mise à jour le 14 juin 2018